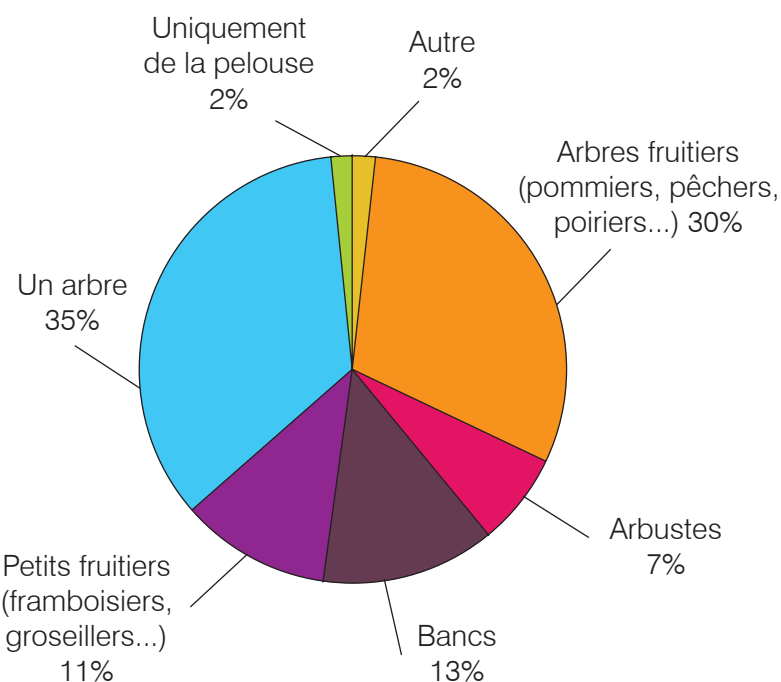


Suite à la tempête Ciaran, le chêne vert situé au croisement des rues de la Croix Poulin et de la Duchesse Anne présentait un danger avéré d'effondrement. Il a dû être abattu.

En vue d'un nouvel aménagement végétal, la Ville a proposé aux habitants du quartier et à l'ensemble des melesiens de partager leurs souhaits pour ce lieu. L'aménagement est soumis à des contraintes techniques, financières et de gestion globales des espaces verts : les plantes envahissantes, trop gourmandes en eau ou encore demandant un entretien spécifique ne seront pas plantées. Le choix final des essences plantées sera fait par le service espace vert de la commune.

Afin de recueillir ces avis, un questionnaire a été mis à disposition à l'accueil de la mairie et en ligne. Vous trouverez ci-dessous les résultats obtenus :



**Total : 105 réponses**

### Origine géographique des répondants

**44%** habitants des rues :  
Croix Poulin  
Duchesse Anne  
Geoffroy de Melesse

**50%** n'habitant pas ces rues

**6%** de souhaitant pas répondre

### Autres observations

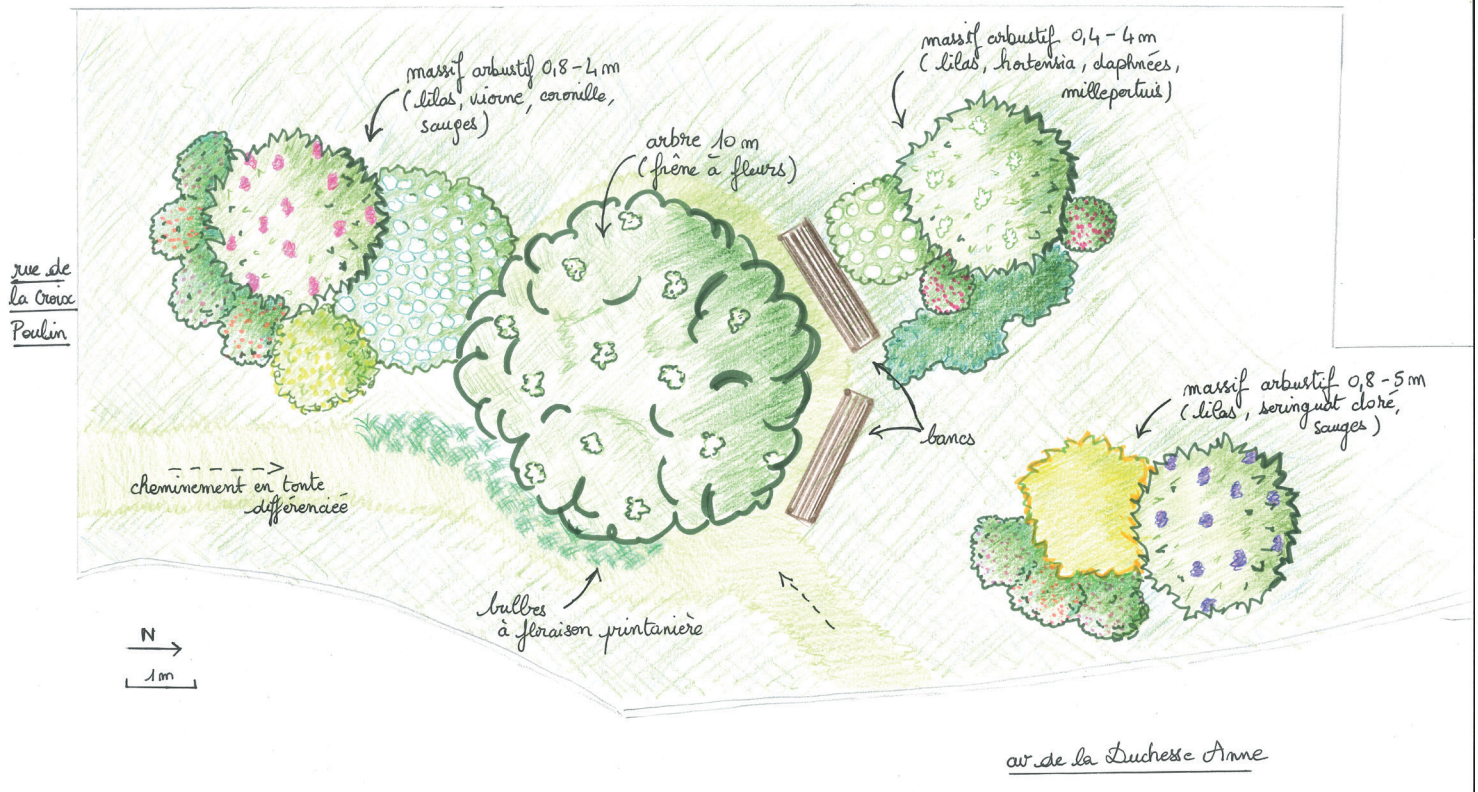
- ◇ Des sculptures d'animaux gravées dans le bois du chêne abattu (exemple parc oberthur à Rennes) (Sculpteur à Rennes : MONSTR)
- ◇ Il est dommage d'avoir abattu le beau chêne vert qui semblait en pleine forme
- ◇ Un ou des arbres (une micro forêt) pour contribuer à lutter contre le changement climatique
- ◇ Un tulipier de Virginie
- ◇ S'il y a des lampadaires, mettre des solaires pour l'écologie...
- ◇ Un maximum de verdure et de nature, idéalement un arbre déjà le plus grand possible, pour remplacer ce beau chêne !
- ◇ Un aménagement paysager permettant le développement de la biodiversité donc arbres + arbustes et prairie fleurie
- ◇ Avez-vous un plan de gestion différencié de vos espaces verts ? J'espère qu'une ville de cette taille en possède un et donc que le développement de la biodiversité n'est pas un choix laissé aux habitants mais une règle à chaque aménagement

- ◇ L'arbre doit apporter de l'ombrage ce que ne peuvent assurer les fruitiers, la pelouse n'est pas nécessaire (entretien)
- ◇ Arbres et bancs pour avoir des zones ombragées aux beaux jours
- ◇ Qui puisse être aussi imposant que le chêne, pour mettre une zone d'ombre sur ce passage
- ◇ L'arbre paraissait en bon état après la tempête...
- ◇ Comme sur la route de la croix poulain, pelouse avec pleins de fleurs différentes
- ◇ Arbustes avec un fleurissement sur plusieurs saisons
- ◇ Aménager un espace à l'ombre et sécurisé
- ◇ des bancs en bois de ce chêne vert pour contempler la belle souche
- ◇ des arbustes empêcheraient que cet espace serve de parking
- ◇ que la balayeuse passe très souvent, canalisation non entretenue
- ◇ graffiti sur le transformateur

## L'aménagement du carrefour

Sur la base des réponses et des contraintes techniques et financières, le service espace verts de la Ville a imaginé l'aménagement suivant :

Exemple d'aspect prévisible à maturité au mois de juin



### Massifs arbustifs

Les floraisons se relayeront du début du printemps à l'automne, voire jusqu'aux premières gelées avec les sauges.

Ces derniers sont appréciés des butineurs.

Les arbustes choisis ne nécessitent pas d'arrosage.

### Frêne à fleurs

Cet arbre a une floraison mellifère : il produit du nectar et du pollen en quantité et de qualité, accessibles par les abeilles. Il s'agira d'un jeune arbre qui pourra s'enraciner rapidement et grandir correctement, puis apporter de l'ombrage.

La Ville de Melesse vous remercie pour votre participation à ce questionnaire.

Pour en savoir plus sur les actions du service Espace Verts,  
◇ Gestion différenciée / Vergers / Bacs potagers & petits fruitiers... ◇  
vous pouvez consulter le site internet de la Ville : [www.melesse.fr/mon-quotidien](http://www.melesse.fr/mon-quotidien)  
Rubriques : Cadre de Vie et Environnement